
États financiers de Métiers spécialisés Ontario

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État du résultat net	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Métiers spécialisés Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Métiers spécialisés Ontario (« MSO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2021, et les états du résultat net, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023 (la « période ») et la période close le 31 décembre 2021, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MSO au 31 mars 2023, au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de MSO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de MSO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider MSO ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de MSO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de MSO.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de MSO à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener MSO à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 juin 2023

Métiers spécialisés Ontario
État de la situation financière

Au 31 mars 2023

	Notes	31 mars 2023 \$	31 décembre 2021 \$	1 ^{er} janvier 2021 \$
				(note 3)
Actif				
Actif à court terme				
		29 117 370	30 966 180	33 152 083
		342 629	868 344	841 390
	4	357 833	258 430	500 712
		29 817 832	32 092 954	34 494 185
Actif à long terme				
		93 085	-	-
		247 401	265 642	292 251
	5	30 158 318	32 358 596	34 786 436
Passif				
Passif à court terme				
	6 et 11	1 602 383	4 576 247	2 441 934
	3 et 7	8 994 801	9 873 599	10 027 647
		-	-	27 343
	10	67 947	4 647	23 913
		10 665 131	14 454 493	12 520 837
Passif à long terme				
	8	-	-	33 147
	10	16 364	-	-
	10	83 360	2 408	11 446
		99 724	2 408	44 593
		10 764 855	14 456 901	12 565 430
Engagements				
	10			
Actif net				
		96 094	258 587	223 745
		13 000 000	13 000 000	13 000 000
	3	6 297 369	4 643 108	8 997 261
		19 393 463	17 901 695	22 221 006
		30 158 318	32 358 596	34 786 436

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration



_____, président

Métiers spécialisés Ontario

État du résultat net

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023

		31 mars 2023 (15 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
	Notes	\$	\$
Produits			
Honoraires des clients	7	12 897 826	10 326 475
Autres frais	3 et 7	5 202 464	2 847 550
Apports reportés	8	–	33 147
Produits d'intérêts et autres		963 485	179 204
		19 063 775	13 386 376
Charges			
Salaires et avantages sociaux	11	13 627 515	14 601 161
Frais généraux et administratifs		1 912 528	1 654 149
Services professionnels		614 585	318 786
Réunions des conseils de gouvernance et des parties prenantes		315 729	75 955
Communications avec les clients		881 766	864 019
Amortissement		219 884	191 617
		17 572 007	17 705 687
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3	1 491 768	(4 319 311)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Métiers spécialisés Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023

	Notes	Investi dans les immobilisations \$	Grevé d'une affectation interne \$	Non affecté \$	31 mars 2023 (15 mois) Total \$	31 décembre 2021 (12 mois) Total \$
Actif net au début de la période	3	258 587	13 000 000	4 643 108	17 901 695	22 221 006
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3	-	-	1 491 768	1 491 768	(4 319 311)
Entrées d'immobilisations		201 643	-	(201 643)	-	-
Amortissement des immobilisations		(219 884)	-	219 884	-	-
Obligations au titre des contrats de location-acquisition engagées		(201 643)	-	201 643	-	-
Obligations au titre des contrats de location-acquisition remboursées		57 391	-	(57 391)	-	-
Actif net à la fin de la période		96 094	13 000 000	6 297 369	19 393 463	17 901 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Métiers spécialisés Ontario

État des flux de trésorerie

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2023

		31 mars 2023 (15 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
	Notes	\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3	1 491 768	(4 319 311)
Ajouter les éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		219 884	191 617
Amortissement des apports reportés		-	(33 147)
Incitatifs à la location reportés		16 364	(27 343)
Gain à la cession d'immobilisations		-	(22 370)
Variations nettes des soldes hors trésorerie du fonds de roulement			
Débiteurs		525 715	(26 954)
Charges payées d'avance et dépôts		(192 488)	242 282
Créditeurs et charges à payer		(2 973 864)	2 134 313
Produits reportés	3	(878 798)	(154 048)
		(1 791 419)	(2 014 961)
Activités de financement			
Obligations au titre des contrats de location-acquisition remboursées		(57 391)	(28 304)
Obligations au titre des contrats de location-acquisition engagées		201 643	-
		144 252	(28 304)
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations		(201 643)	(168 700)
Produit de la cession d'immobilisations		-	26 062
		(201 643)	(142 638)
Sortie nette de trésorerie		(1 848 810)	(2 185 903)
Trésorerie au début de la période		30 966 180	33 152 083
Trésorerie à la fin de la période		29 117 370	30 966 180

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Nature des activités

Métiers spécialisés Ontario (l'« organisme » ou « MSO ») est un organisme de la Couronne qui offre des services opérationnels et est régi par un conseil d'administration. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, cet organisme a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'« Ordre ») et est prorogé en tant que personne morale sans capital-actions tel qu'il est stipulé dans la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*. L'organisme exerce ses activités sans lien de dépendance avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, et il est responsable de la certification des métiers spécialisés en Ontario, y compris :

- la mise en place de programmes d'apprentissage;
- l'évaluation de l'expérience et des qualifications;
- la délivrance et le renouvellement des certificats de qualification;
- le maintien d'un registre public répertoriant les personnes qui peuvent légalement exercer un métier à accréditation obligatoire;
- la réalisation de recherches sur l'apprentissage et les métiers.

À titre d'organisation sans capital-actions, MSO fait l'objet d'une exonération d'impôt en vertu du paragraphe 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, sous réserve du respect de certains critères. MSO confirme qu'à sa connaissance, il respecte les critères et est admissible à ce statut fiscal chaque année depuis sa constitution en vertu de la loi.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et s'appuient sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de MSO. Selon cette hypothèse, un organisme est considéré être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la date de fin d'exercice de MSO est passée du 31 décembre au 31 mars. Par conséquent, la direction a choisi de présenter les états du résultat net, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour une période de 15 mois au cours de la période de transition, comparativement à 12 mois pour la période précédente, sous le régime de l'Ordre.

2. Principales méthodes comptables

Présentation des états financiers

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la première application des Normes comptables du secteur public (les « NCSP ») pour les organismes sans but lucratif du secteur public, comme l'a recommandé le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »). Les postes de la période de présentation de l'information financière antérieure ont été reclassés, le cas échéant, afin que leur présentation soit conforme à celle des NCSP (note 3).

Comptabilisation des produits

Les produits à recevoir au titre des honoraires des clients sont comptabilisés sur la période selon la méthode du report pour la comptabilisation des apports, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les montants reçus avant la période à laquelle ils se rapportent sont reportés et amortis au cours de la période appropriée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les produits tirés des subventions sont comptabilisés à mesure que les charges connexes sont engagées. Les montants non gagnés reçus sont présentés à titre de produits reportés à la fin de l'exercice. En 2013, l'Ordre a reçu une subvention additionnelle du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (« MFCU ») (les « crédits du MFCU »). La subvention avait pour objectif de contrebalancer partiellement les honoraires des clients mutés du MFCU. En effet, les clients peuvent choisir de recevoir les crédits du MFCU en trésorerie s'ils choisissent de ne pas devenir clients de MSO. Les produits tirés des crédits du MFCU sont reportés et comptabilisés lorsqu'ils sont liés à la compensation des honoraires des clients, ou sont comptabilisés immédiatement lorsqu'ils sont utilisés pour compenser les honoraires des clients mutés. Tout crédit du MFCU non utilisé est comptabilisé à titre de produits reportés. Les crédits non utilisés du MFCU demeurent détenus par MSO aux fins du paiement d'éventuels frais engagés par les personnes concernées par ces crédits.

MSO perçoit d'autres frais auprès de ses clients, tels que des frais d'examen, des frais d'émission de certificat et de remise en vigueur, ainsi que d'autres frais. Ces frais sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont fournis et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports

MSO comptabilise les apports affectés selon la méthode du report.

Instruments financiers

MSO comptabilise initialement les instruments financiers à la juste valeur. Par la suite, à chaque date de clôture, il évalue la trésorerie à la juste valeur, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer au coût amorti. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l'état du résultat net.

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes d'un compte d'épargne courant à intérêt élevé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût d'une immobilisation englobe tous les frais directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée restante du contrat de location ou la durée de vie utile estimative, selon la plus courte échéance :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel de bureau, mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Contrats de location-acquisition

Les contrats de location-acquisition comprennent plusieurs contrats de location visant du matériel informatique, lesquels sont assortis d'un taux d'intérêt effectif moyen de néant et sont amortis de façon linéaire sur trois ans, soit la durée des contrats. Les contrats de location-acquisition visent également deux imprimantes de bureau, et ces contrats sont assortis d'un taux d'intérêt effectif de 4,80 % et sont amortis de façon linéaire sur cinq ans, soit la durée du contrat.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour créances douteuses

MSO comptabilise une provision pour créances douteuses en tenant compte de l'ancienneté d'une créance impayée et de la probabilité de son recouvrement. Des provisions sont également constituées si les informations recueillies lors des efforts de recouvrement indiquent que la créance est douteuse. Une provision est reprise une fois que le recouvrement de la dette est assuré ou que le montant est radié.

Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne est réservé aux fins des initiatives stratégiques à long terme et des événements significatifs imprévus pouvant avoir une incidence défavorable sur les activités de MSO.

Utilisation d'estimations

Pour les organismes sans but lucratif, la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La provision pour créances douteuses, les charges à payer et l'amortissement des immobilisations sont parmi les éléments qui exigent de faire d'importantes estimations et hypothèses.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, l'Ordre a été renommé MSO et a cessé de présenter son information financière conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL ») pour adopter les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP »). Les nouvelles normes ont été adoptées avec retraitements rétrospectif et, par conséquent, les chiffres comparatifs de 2021 ont été présentés conformément à celles-ci. Plus précisément :

- A. MSO a apporté des ajustements aux états financiers de 2021 en ce qui concerne la comptabilisation des produits tirés des frais d'examen. Ces ajustements ont trait aux différences de méthodes comptables entre les NCOSBL et les NCSP. En vertu des NCOSBL, l'Ordre avait choisi de comptabiliser les produits au moment où le paiement était reçu, tandis qu'en vertu des NCSP, MSO est tenue de comptabiliser les produits seulement après avoir rempli son obligation de prestation, ce qui est le cas lorsque les résultats de l'examen sont transmis au participant.

L'incidence du changement de méthode comptable sur l'état de la situation financière à l'ouverture de la première période comparative le 1^{er} janvier 2021 a été une augmentation de 1 244 140 \$ des produits reportés et une diminution de 1 244 140 \$ de l'actif net non affecté.

L'incidence du changement de méthode comptable sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 a été une augmentation de 1 509 190 \$ des produits reportés et une diminution de 1 509 190 \$ de l'actif net non affecté. En ce qui concerne ce changement, un montant de 1 244 140 \$ se rapporte à l'ajustement effectué au 1^{er} janvier 2021, et un montant de 265 050 \$ se rapporte à un ajustement effectué pour la période close le 31 décembre 2021. Les produits tirés des autres frais ont également diminué de 265 050 \$ dans l'état du résultat net comparatif pour la période close le 31 décembre 2021.

Métiers spécialisés Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Rapprochement des NCOSBL et des NCSP

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des NCOSBL et des NCSP pour l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2021 et au 31 décembre 2021, ainsi qu'un rapprochement de l'état du résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'insuffisance des produits sur les charges a augmenté de 265 050 \$, et le solde des produits reportés a diminué de 265 050 \$ dans l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Rapprochement des postes de l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2021 :

	NCOSBL 1 ^{er} janvier 2021 \$	Ajustement transitoire \$	NCSP 1 ^{er} janvier 2021 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	33 152 083	-	33 152 083
Débiteurs	841 390	-	841 390
Charges payées d'avance	500 712	-	500 712
Total de l'actif à court terme	34 494 185	-	34 494 185
Immobilisations	292 251	-	292 251
Total de l'actif	34 786 436	-	34 786 436
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	2 441 934	-	2 441 934
Produits reportés (note a)	8 783 507	1 244 140	10 027 647
Tranche courante des incitatifs à la location reportés	27 343	-	27 343
Tranche courante des obligations au titre des contrats de location-acquisition	23 913	-	23 913
Total du passif à court terme (note a)	11 276 697	1 244 140	12 520 837
Passif à long terme			
Apports reportés	33 147	-	33 147
Obligations au titre des contrats de location-acquisition	11 446	-	11 446
Total du passif à long terme	44 593	-	44 593
Total du passif (note a)	11 321 290	1 244 140	12 565 430
Actif net			
Investi dans les immobilisations	223 745	-	223 745
Grevé d'une affectation interne	13 000 000	-	13 000 000
Non affecté (note a)	10 241 401	(1 244 140)	8 997 261
Total de l'actif net (note a)	23 465 146	(1 244 140)	22 221 006
	34 786 436	-	34 786 436

Métiers spécialisés Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Rapprochement des NCOSBL et des NCSP (suite)

Rapprochement des postes de l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 :

	NCOSBL 31 décembre 2021 \$	Ajustement transitoire \$	NCSP 31 décembre 2021 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	30 966 180	-	30 966 180
Débiteurs	868 344	-	868 344
Charges payées d'avance	258 430	-	258 430
Total de l'actif à court terme	32 092 954	-	32 092 954
Immobilisations	265 642	-	265 642
Total de l'actif	32 358 596	-	32 358 596
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	4 576 247	-	4 576 247
Produits reportés (note a)	9 608 549	265 050	9 873 599
Tranche courante des obligations au titre des contrats de location-acquisition	4 647	-	4 647
Total du passif à court terme (note a)	14 189 443	265 050	14 454 493
Passif à long terme			
Apports reportés	-	-	-
Obligations au titre des contrats de location-acquisition	2 408	-	2 408
Total du passif à long terme	2 408	-	2 408
Total du passif (note a)	14 191 851	265 050	14 456 901
Actif net			
Investi dans les immobilisations	258 587	-	258 587
Grevé d'une affectation interne	13 000 000	-	13 000 000
Non affecté (note a)	4 908 158	(265 050)	4 643 108
Total de l'actif net (note a)	18 166 745	(265 050)	17 901 695
	32 358 596	-	32 358 596

3. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Rapprochement des NCOSBL et des NCSP (suite)

Rapprochement de l'insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

	NCOSBL 31 décembre 2021 \$	Ajustement transitoire \$	NCSP 31 décembre 2021 \$
Produits			
Honoraires des clients	10 326 475	-	10 326 475
Autres frais (note a)	3 112 600	(265 050)	2 847 550
Amortissement des apports reportés	33 147	-	33 147
Produits d'intérêts et autres	179 204	-	179 204
Total des produits (note a)	13 651 426	(265 050)	13 386 376
Charges			
Salaires et avantages sociaux	14 601 161	-	14 601 161
Frais généraux et administratifs	1 654 149	-	1 654 149
Services professionnels	318 786	-	318 786
Réunions des conseils de gouvernance et des parties prenantes	75 955	-	75 955
Communications avec les clients	864 019	-	864 019
Amortissement des immobilisations	191 617	-	191 617
Total des charges	17 705 687	-	17 705 687
Insuffisance des produits sur les charges	(4 054 261)	(265 050)	(4 319 311)

4. Débiteurs

Les débiteurs sont présentés déduction faite de la provision pour créances douteuses, laquelle s'élève à 293 319 \$ au 31 mars 2023 (2 297 039 \$ au 31 décembre 2021 et 1 107 204 \$ au 1^{er} janvier 2021).

Les débiteurs comprennent un montant de 49 205 \$ en sommes nettes à recevoir de l'État au 31 mars 2023 (néant au 31 décembre 2021 et néant au 1^{er} janvier 2021).

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	31 mars 2023 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels connexes	2 954 403	(2 879 140)	75 263
Matériel de bureau, mobilier et agencements	491 152	(472 630)	18 522
Matériel informatique et logiciels connexes loués	201 643	(49 183)	152 460
Matériel de bureau, mobilier et agencements loués	10 397	(9 241)	1 156
	3 657 595	(3 410 194)	247 401
			31 décembre 2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels connexes	2 954 402	(2 736 960)	217 442
Matériel de bureau, mobilier et agencements	501 549	(453 349)	48 200
	3 455 951	(3 190 309)	265 642
			1 ^{er} janvier 2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels connexes	3 109 824	(2 899 474)	210 350
Matériel de bureau, mobilier et agencements	1 073 869	(1 033 951)	39 918
Améliorations locatives	1 517 659	(1 475 676)	41 983
Véhicules	81 574	(81 574)	-
	5 782 926	(5 490 675)	292 251

Métiers spécialisés Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2023

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de néant en sommes nettes à payer par l'État au 31 mars 2023 (564 569 \$ à remettre à l'État au 31 décembre 2021 et 196 564 \$ à remettre à l'État au 1^{er} janvier 2021).

7. Produits reportés

	31 mars 2023	31 décembre 2021	1 ^{er} janvier 2021
	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	9 873 599	10 027 647	9 514 030
Ajouter : montants reçus	17 221 492	13 019 977	13 988 430
Déduire : droits d'adhésion comptabilisés en produits	12 897 826	10 326 475	11 092 588
Déduire : autres frais comptabilisés en produits	5 202 464	2 847 550	2 382 225
Solde à la fin de l'exercice	8 994 801	9 873 599	10 027 647

8. Apports reportés

	31 mars 2023	31 décembre 2021	1 ^{er} janvier 2021
	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	–	33 147	165 751
Déduire : montants comptabilisés en produits	–	33 147	132 604
Solde à la fin de la période	–	–	33 147

9. Facilité de crédit

MSO a accès à une facilité de crédit auprès d'une grande banque dont le montant peut aller jusqu'à 100 000 \$ au 31 mars 2023 (1 000 000 \$ au 31 décembre 2021 et au 1^{er} janvier 2021). La facilité de crédit n'est pas garantie et est disponible sous forme de cartes de crédit d'entreprise, d'une marge de crédit de fonctionnement et d'acceptations bancaires. Aucun montant n'a été prélevé au cours de la période close le 31 mars 2023 ou de la période close le 31 décembre 2021.

10. Engagements

MSO a des obligations en ce qui a trait à des contrats de location-acquisition et de location simple non résiliables, à un bail de sous-location, à une entente de projet conjoint et à une entente de services. Les paiements minimaux annuels se présentent comme suit :

	Contrats de location simple \$	Contrats de location-acquisition \$
2024	486 964	67 947
2025	575 110	63 619
2026	577 533	19 741
2027	579 715	-
2028	212 660	-
Total des obligations	2 431 982	151 307
Déduire : tranche à court terme	486 964	67 947
	<u>1 945 018</u>	<u>83 360</u>

Les contrats de location-acquisition sont assortis d'un taux d'intérêt moyen effectif de néant (0,27 % au 31 décembre 2021 et 1,24 % au 1^{er} janvier 2021), et leur durée à l'expiration moyenne est de trois ans (trois ans au 31 décembre 2021 et trois ans au 1^{er} janvier 2021). Au cours de la période, MSO a conclu un contrat de sous-location visant des locaux à bureaux pour la direction, lequel comprend un incitatif à la location de 34 528 \$, incluant la TVH.

11. Régime de retraite de la fonction publique

Le 1^{er} avril 2011, certains employés du MFCU ont été mutés à MSO. Ces employés participaient à la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP »), qui est un régime de retraite à prestations définies. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRFP, établit les cotisations annuelles que MSO doit verser à la CRFP. Comme MSO n'est pas le promoteur des caisses constituant la CRFP, les gains et les pertes découlant des évaluations actuarielles aux fins du financement prévues par la loi ne sont pas des actifs de MSO ou des obligations revenant à MSO, la responsabilité de la viabilité financière des caisses de retraite incombant au promoteur. Les charges engagées par MSO se limitent aux cotisations qu'il doit verser à la CRFP. Les cotisations de MSO au régime à titre d'employeur se sont élevées à 66 014 \$ au cours de la période close le 31 mars 2023 (102 404 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

12. Gestion des risques*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle des débiteurs de MSO. Afin de réduire le risque, MSO examine régulièrement le solde des débiteurs afin de déterminer si des montants sont considérablement en souffrance.

Risque de liquidité

L'exposition de MSO au risque de liquidité dépend du recouvrement des débiteurs, des engagements d'achat et des obligations. MSO contrôle le risque de liquidité en assurant la gestion du fonds de roulement, des flux de trésorerie et des facilités d'emprunt.